



Communiqué de presse

Mardi 2 janvier 2024

Recyclons nos sapins : 176 points de collecte pour leur offrir une seconde vie après les fêtes

Les Parisiens et Parisiennes ont jusqu'au 20 janvier 2024 pour déposer leur sapin dans l'un des 176 espaces de collecte mis à leur disposition. L'opération « Recyclons nos sapins » vise à réduire les dépôts de sapins sur la voie publique, et à organiser leur valorisation en faisant en sorte qu'ils soient recyclés et connaissent ainsi une deuxième vie.

Initiée en 2007, l'opération « Recyclons nos sapins » part d'une réflexion écologique et s'inscrit dans la lutte contre les dépôts sauvages.

Les sapins déposés dans un des 176 points de collecte par les Parisiennes et les Parisiens sont transformés en broyat par les agentes et les agents des espaces verts. Ce broyat est ensuite employé dans les espaces verts et jardins parisiens et utilisé sous forme de paillage répandu au pied des massifs et sur les sentiers. Il est utilisé comme désherbant naturel, il permet de limiter l'évaporation de l'eau et de favoriser le développement des micro-organismes souterrains qui améliorent la vie du sol.

Le dépôt et la transformation sur site des sapins permet également de réduire les émissions de gaz à effet de serre en évitant le passage de camions bennes supplémentaires des services de la propreté de la Ville pour récolter les sapins abandonnés sur les trottoirs. Pour rappel, le dépôt de sapins sur le trottoir est considéré comme un dépôt sauvage et est passible d'une amende.

L'année dernière, grâce à la mobilisation des Parisiennes et des Parisiens, 114 247 sapins ont été collectés et transformés en 2 500 m³ de broyat.

La liste des points de collecte et toutes les informations pratiques par arrondissement sont à retrouver en ligne : <https://www.paris.fr/pages/recyclons-nos-sapins-3193>

Contacts presse :

Ville de Paris : Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr